

Information riverains

Quartier des Courtilières

Objet : interdiction de circuler et de stationner le samedi 20 septembre 2025 à l'occasion de la fête de quartier des Courtilières

Madame, Monsieur,

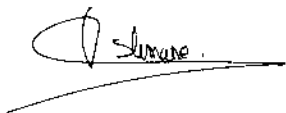
Cette année, la fête de quartier des Courtilières se tiendra le samedi 20 septembre de 14h à 23h sur l'avenue Aimé-Césaire.

Afin d'assurer la bonne organisation et conduite de ce temps convivial et festif, le stationnement et la circulation seront interdits avenue Aimé-Césaire :

- à compter du vendredi 19 septembre à 19h
- jusqu'au dimanche 21 septembre à 9h

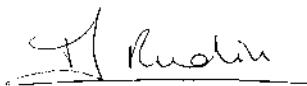
Seuls les véhicules de secours pourront accéder à l'avenue Aimé-Césaire.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.



Leïla Slimane

Adjointe au maire,
déléguée à la Vie
de quartiers, à la Politique de
la ville et à la Vie associative



Mirjam Rudin

Adjointe au maire,
déléguée à la Nature en ville,
aux Déplacements, aux Espaces publics
et aux Espaces verts